



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM LAMBERSART 265 RUE DE LILLE 59130 LAMBERSART

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Monsieur Catrysse Arthur, gérant de la société 4X CLOUD, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 30 RUE GAMBETTA 59130 LAMBERSART, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Monsieur Catrysse Arthur, 110 RUE DE TURENNE 59420 MOUVAUX
Nombre de parts	1
Montant versé	1 €
2e associé	Monsieur Catrysse Stephane, 30 RUE GAMBETTA 59130 LAMBERSART
Nombre de parts	200
Montant versé	200 €
3e associé	4X PROJECT, 30 RUE GAMBETTA 59130 LAMBERSART
Nombre de parts	799
Montant versé	799 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 27 novembre 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

JST06

